

S. Tu oublies, Doutieux, de quoi il s'agit : je me soucie bien de son chien : c'est un procès à l'évêque que je veux.

D. Pardon, j'oubliais—Qu'en penses-tu, M<sup>re</sup> Lafumée ?

L. Moi ? je n'en pense rien du tout ; veux-tu un cigare ?

S. (fâché.) Est-ce ainsi que vous prenez les choses ? je vous croyais plus de foi, plus de zèle, vous êtes des... .

D. Ne me parle pas ainsi, Sanslesols, tu me fais de la peine ; je prends le procès, arrive qui plante, je dirai toujours ce que j'en pense.

L. Eh qui paiera les frais ?

S. Ne peux-tu pas pour une sainte cause... .

L. C'est bon, c'est bon, M<sup>re</sup> Doutieux fera les déboursés, j'agirai comme conseil.

### 3<sup>e</sup> M<sup>e</sup> Scène (Entre un courrier à la hâte.)

LE COURRIER. M. Sanslesols, la force publique a envoyé sa charrette pour ramasser le chien de Martin ; le conducteur a voulu le jeter avec dix autres chiens, trois chats et une centaine de rats morts qu'il avait ramassés dans la rue, pour les jeter à la voirie. D'après vos ordres, nous nous sommes opposés à cette insulte, mais la police est venue ; a arrêté votre ami Boissonvin et M. Alphonse, qui sont au violon ; sans compter que le chien, le pauvre chien de Martin est dans la voiture communi, qui va passer ici dans l'instant, et je suis venu vous avvertir.

S. (avec vivacité.) Cours avertir le citoyen Noirette, amène nous Crucifié, Buissonnier, Lacire, Leblé, Lachenique, moi-même j'aurai Archilaïd, quelques anglais et notre ami Pineau ; avec les badauds que nous rencontrerons sur la rue et vous deux, mes amis, nous allons faire une démonstration.

(Le courrier sort.)

D. Allez, allez vite, surtout ne finissez pas sans moi ; je cours chez le juge.

### 4<sup>e</sup> M<sup>e</sup> Scène.

Doutieux et le juge Mombault.

D. (d'un air triste.) M. le juge, je vous rencontre à propos : on viole nos libertés, nos libertés sacrées de citoyen pour lesquelles nous avons tous ensemble combattu si vaillamment.

LE JUGE. Que dites-vous ? On viole vos libertés, et vous laissez faire ? la loi, qui est impartiale entre mes mains, vous le savez... .

D. Oui, votre Honneur, mais que ne devons-nous pas craindre de nos ennemis, de ces esprits dangereux qui combattent dans l'ombre, agissent sur les consciences, faussent le jugement, et nous persécutent sans cesse : comment pouvons-nous leur résister ? Nos armes ne sont pas égales ; ils sont puissants, ils emportent tout ; rien ne tient devant eux. Et encore aujourd'hui... .

L. J. M<sup>re</sup> Doutieux, doutez-vous de la loi, qui, vous le savez, est impartiale entre mes mains ; elle est ferme, aussi ; qui donc oserait entreprendre sur nos libertés et braver la majesté des tribunaux ? De quoi s'agit-il ?

D. Ah ! M. le juge, je sais bien que vous vous exposeriez aux coups de nos ennemis pour faire triompher la justice ; je sais bien que vous nous prêteriez main forte, et que nous vaincions avec vous ; mais votre Honneur, je crains pour vous, je crains... .

L. J. Cessez de craindre ; j'agirai, je veux qu'on sache que le public sache qu'entre mes mains, la justice est impartiale et ferme : dites qui l'a enfreint ; dites qui vous persécutent, et ne vous inquiétez pas pour moi de ce que je ne m'inquiète pas moi-même.

D. Vous me commandez, Votre Honneur, et je parlerai, je n'attendais pas moins de votre amour de la justice, de votre patriotisme, de votre zèle, de votre science et de votre intelligence.

Le conseil-de-ville de Montréal a passé un règlement, il y a vingt-huit ans, Votre Honneur, par lequel il est ordonné que les animaux morts dans la ville, et surtout les chats et les chiens, seraient ramassés dans une voiture publique et jetés dans une fosse commune, en dehors des barrières. Il est vrai que le gouvernement et le Parlement avaient donné au conseil-de-ville le pouvoir de faire un pareil règlement et de le rendre obligatoire pour tous les citoyens. Mais je prétends, et le cas est clair, que les tribunaux ont le droit d'interpréter la loi.

L. J. Mais, sans doute.

D. Et de dire si le conseil-de-ville pouvait faire un semblable règlement. La loi dit bien que les cours n'auront pas à voir si ce règlement est exigé par les circonstances, s'il est raisonnable ou non, mais, Votre Honneur, les tribunaux interprètent la loi.

L. J. Sans doute.

D. Je demande donc un bref de prohibition contre la corporation et son charretier pour l'empêcher de jeter à la voirie le chien d'un de mes amis, qu'on transporte à l'instant, en violation de nos saintes libertés, par les machinations infernales, les complots diaboliques des jésuites... et de l'évêque.

L. J. Comment, que dites-vous ? sont-ils au fond de l'affaire.

D. (avec emphase.) Certainement, certainement, oui, certainement, Votre Honneur : ne vous ai-je pas dit que mon ami s'appelle Martin et qu'il est membre de l'Institut ? Que les Jésuites, (vous savez ce qu'en disent Michelet et Eugène Sue,) que les Jésuites et l'évêque sont d'accord avec le gouvernement, la législation, le conseil-de-ville, le maire et le charretier de la corporation pour opprimer les membres de l'Institut, et que cette loi et ce règlement n'existent que parce que les membres de l'Institut ont des chiens. (Il s'essuie les yeux et se mouche bruyamment.)

L. J. (avec vivacité.) M<sup>re</sup> Doutieux, voici l'ordre demandé, allez vite, promptement ; empêchez cette iniquité ; montrons que nos libertés sont libres ; que le public sache qu'entre mes mains la justice est impartiale, sévère et aveugle : je ne préjuge rien, non, à Dieu ne plaise, que je condamne sans entendre : je n'exprime pas d'opinion, mais on ne violera pas ainsi nos saintes libertés. (Doutieux s'en va, et le juge continue les yeux fixés au plafond.) Que deviendrait le pays si les tribunaux fléchissaient, s'il existait dans l'Etat un autre Etat, un empire dans l'Empire : nous vivons sous le glorieux drapeau de l'Angleterre : notre constitution est la sauvegarde de nos libertés ; j'ai pris les armes contre la couronne parce que nos libertés étaient violées ; honneur à ceux qui ont fait cause commune contre l'Angleterre ! Si je fléchissais, si je craignais, si la justice, entre mes mains, n'était pas impartiale, sévère et aveugle, il faudrait prendre les armes : l'insurrection est alors un devoir, et le devoir suprême. Quand on viole la constitution, quand on viole nos saintes libertés, c'est le fusil, c'est le canon qui est le seul argument raisonnable. Malheur à ceux qui complotent contre les droits du citoyen. Sans doute, je n'exprime pas d'opinion, et à Dieu ne plaise, que je condamne sans entendre ! car la justice entre mes mains est impartiale et juste. On plaidera, je veux qu'on plaide, et

longuement et sagement, et le barreau s'illustrera et le juge... . Tiens, où donc est M<sup>re</sup> Doutieux ? Il est parti ! (Il reprend avec contentement.) Le juge sera illustré, et les journaux publieront mes discours et mes observations, et l'on plaidera, et je jugerai. Je veux finir glorieusement ma glorieuse carrière. Oui, l'on plaidera, l'on plaidera, cinq, dix, vingt avocats, s'il le faut, la justice entre mes mains sera impartiale, mais je jugerai, oui je jugerai.

(Il s'assied épuisé.)

### 5<sup>e</sup> M<sup>e</sup> Scène.

Entrent M<sup>re</sup> Doutieux, Sanslesols, Lafumée, plusieurs membres de l'Institut avec étendard, *altius tendimus*, le charretier de la corporation avec son No., entre deux membres de l'Institut, et plusieurs curieux.

L. J. (se redressant.) Qu'est-ce ? Que vois-je : est-ce légal de traîner ainsi cet homme ? Je ne suis pas juge au criminel, mais au civil ; M<sup>re</sup> Doutieux, que signifie tout cela ?

D. C'est le charretier de la corporation qui ne veut pas obéir à l'ordre de Votre Honneur, et nous vous l'aménons.

L. J. Ce n'est pas bien d'agir ainsi, mais je ne veux pas exprimer d'opinion, je ne préjuge rien, car la justice entre mes mains est impartiale : faites assigner la corporation : qu'elle compare et qu'elle plaide : je veux qu'elle plaide, et vous plaidez, et... je jugerai. Mais les formes, M<sup>re</sup> Doutieux ? les formes, M<sup>re</sup> Lafumée ? A-t-on jamais vu que j'aie condamné quelqu'un ou quelque chose sans observer les formes ?

LE CHARRETIER.—Votre honneur, ils m'ont maltraité et ne veulent pas me lâcher : ils disent que l'Institut... .

L. J. Lâchez-le, c'est mal : comme de raison, je n'exprime pas d'opinion, mais si cet homme vous poursuit en dommages, vous serez dans une belle passe : cependant je n'exprime pas d'opinion, et ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais du règlement de la corporation sur les chiens ; donnez assignation et venez plaider ; vous plaidez... et je jugerai. (Il sort.)

Le charretier lui crie. Le chien : que vais-je en faire ? (Il s'en va avec les curieux qui le suivent.)

### 6<sup>e</sup> M<sup>e</sup> Scène.

Sanslesols, Lafumée et Doutieux.

S. Est-il bête, ce vieux chausson-là. Pourquoi n'a-t-il pas jugé l'affaire de suite contre ce va-nu-pied : ça le liait ; c'était un précédent, et maintenant il peut nous échapper.

L. (découragé.) Mais, mon cher, tu sais mieux que cela, et tu nous fourres toujours dans de mauvais draps. On a troublé la paix publique, arrêté illégalement un individu dans l'exécution de son devoir, et puis nous voilà avec ce maudit procès public !

S. Courage, Lafumée, courage : voilà notre triomphe qui approche. Allons ensemble préparer vos plaidoyers ; je veux que vous écrasiez vos adversaires : allons, chauffez-vous, de l'éloquence, de l'éloquence !

D. Oui, sacrebleu, de l'éloquence et de la grande.

(Fin du 1<sup>er</sup> Acte.)

## ACTE 2<sup>ème</sup>—1<sup>ère</sup> Scène.

Le Juge, les 5 avocats, un greffier, Sanslesols, et un public. Le crieur, oyez ! oyez ! La cour va s'ouvrir. Vive la Reine ! Le greffier (se lève et lit) *Martin et Corporation de Montréal.*

M. LAFUMÉE. (avec nonchalance.) Parmi tous les actes importants qui... l'acte le plus important... dans la vie d'un peuple... dans la vie de tous les peuples comme des individus,—car votre honneur sait... .

M. LECASSY, avec emphase.—Je demande la parole... avant que le débat s'engage, je crois de mon devoir d'attirer l'attention du tribunal sur un sujet d'une haute portée. Je sens qu'il m'incombe un devoir bien grave, et je n'aurais pas osé me charger du fardeau de la défense si je n'eusse été convaincu, en mon âme et conscience, de la justice de ma cause. En effet... .

LE JUGE. Que voulez-vous, M<sup>re</sup> Lecassy ? Pourquoi avez-vous interrompu le savant avocat de la poursuite ?

M. LECASSY. C'est justement ce que j'allais dire, et votre Honneur, avec une perspicacité que je me fais honneur de reconnaître, a très bien deviné que mon interruption avait un motif—et ce motif j'allais justement le faire connaître. Or donc, puisque la parole a été donnée à l'homme pour exprimer sa pensée, et que je ne saurais trouver de meilleure occasion de le faire, je vais sans plus tarder, succinctement énoncer, expliquer le motif de mon interruption.

Sous la glorieuse constitution de notre mère patrie, la fière Albion, il est reconnu que toute justice découle de la couronne ; non pas la couronne dans la personne du roi, car, remarquons-le, c'est une reine qui règne ; j'entends par couronne la personne que, par une fiction, on reconnaît à la tête du gouvernement. C'est pourquoi je demande pour dix-huit raisons le renvoi de cette action.

L. J. Donnez-en seulement une bonne, ça suffira.

M<sup>re</sup> L. *Primo*. Le bref dit que la Reine Victoria est la souveraine de l'Angleterre et de l'Irlande, et qu'elle est *défenseur* de la foi. Or il y a là des exactitudes et des omissions fatales. *Primo*, le bref ne dit pas que Sa Majesté soit souveraine du Canada, ni quel est le souverain du Canada ; *secundo*, je prends exception au titre de *défenseur* de la foi, et prouverai par toutes sortes d'arguments, pièces authentiques, statuts, canons, témoignages et bulles que la foi de la Reine est une foi sinon fautive du moins morte.

L. J. M<sup>re</sup> Lecassy, ce langage vous semble-t-il légal.

M<sup>re</sup> L. Votre honneur, avec tout le respect que je porte à votre sagesse, je me permettrai de dire que je ne l'aurais pas employé, si je ne l'eusse cru légal.

L. J. En effet ; continuez ; vous avez la plus entière latitude ; exposez vos arguments, j'y aurai tous les égards dus à votre savoir et à votre éloquence.

M<sup>re</sup> DOUTIEUX.—Mais, votre Honneur, on intervertit l'ordre, je demande d'exposer ma cause et de faire mon enquête.

L. J. C'est juste, c'est juste.

M. L. Et moi je fyle un demurrer.

L. J. Voilà qui est grave : ne pouvez-vous pas vous entendre sur ce point.

M<sup>re</sup> L. Impossible, votre Honneur ; *toto coelo totâ terrâ aberrans*. Cependant nous pouvons réserver nos points de droit.

L. J. C'est cela, c'est cela. Vous avez la parole, M<sup>re</sup> Lafumée. J'ai hâte de vous entendre.

M<sup>re</sup> L. (D'un air ennuyé.) Je disais donc que l'objet le plus important de la vie de l'homme, je dirai même de l'humanité,

l'un de ses objets, car quand Dieu fit l'homme et le mit dans le paradis terrestre, il était alors sans objet qui le préoccupât, parce qu'il était pur—j'espère que mes adversaires admettront ce point.

L. J. De quoi s'agit-il ; vous vous plaignez d'un règlement du Conseil de Ville sur les chiens ! Est-ce cela ?

M<sup>re</sup> Laf. Je crois que c'est cela, votre Honneur, et je disais que l'homme dans le paradis terrestre était heureux... .

L. J. Sans doute, mais croyez-vous qu'il soit à propos de parler de cela actuellement ?

M<sup>re</sup> L. Oui, oui, je le pense ; mais quand il eut péché, et qu'on le remarqua, l'homme est si porté au mal naturellement qu'il se trompa dès le premier jour, c'est pourquoi la nature se tourna contre lui ; le lion, le taureau, le tigre et la femme se déclarèrent ses ennemis.

L. J. Ah ! M<sup>re</sup> Lafumée, la femme ! y pensez-vous ? l'ennemi de l'homme ! c'est sa compagne, sa tendre, sa douce compagne.

M<sup>re</sup> L. Hélas, votre honneur, je n'en sais rien, et j'avais cru le contraire ; elle a toujours été si cruelle pour moi. Enfin, il me suffit que tous les animaux se déchainèrent contre l'homme ; il ne lui resta qu'un pauvre et fidèle ami, et c'est lui que la défenderesse a choisi pour l'objet de sa haine et de sa persécution. On nous l'enlève, ce tendre ami, et je sens dans mon cœur tout ce que notre infortuné client a dû souffrir : car je possède plusieurs beaux chiens qui valent... qui valent... .

L. J. Parlez-nous de celui de Martin.

M<sup>re</sup> Lecassy. Martin n'a pas de chien ; nous nions le fait ; et s'il en a un, il vit encore.

L. J. M<sup>re</sup> Lafumée, ne pensez-vous pas qu'après cette déclaration, il conviendrait de s'assurer du fait : Martin a-t-il ou avait-il un chien ? Voilà la question nettement posée : amenez vos témoins.

1<sup>er</sup> témoin. *Sanslesols*. Je connais bien Martin et son chien qui est mort le 3 mars dernier, et j'ai entendu dire de terribles choses du chien de mon ami Martin ; à peine la nouvelle de cette mort cruelle pour mon ami m'est-elle parvenue que je vole chez lui ; je vois le cadavre étendu dans la cour—je soupçonne un meurtre, un empoisonnement : je veux faire faire l'autopsie, la famille s'y oppose. Je regrette beaucoup que l'autopsie n'eût pas lieu, car je me doute bien d'où vient le coup. Enfin, mon ami chérissait son chien, et nous décidons de l'enterrer dans la cour de l'Institut.

L. J. De l'Institut ; pourquoi cela ?

Le témoin. Martin appartient à l'Institut ; mais ne voilà-t-il pas que la police entre et s'y oppose, sous prétexte d'un règlement qui est nul, illégal et de nul effet.

L. J. témoin, c'est à moi à décider cela, donnez les faits.

Le témoin. L'évêché n'a pas de chiens, le séminaire n'a pas de chien, et les jésuites n'en ont pas.

M<sup>re</sup> Ledrut. Je proteste, votre honneur, contre un pareil langage. Ces viles calomnies... .

L. J. Niez-vous le fait ?

M<sup>re</sup> L. Quel fait ?

L. J. Celui qui est avancé, je crois.

M<sup>re</sup> L. Nous nions tout.

M<sup>re</sup> D. (en s'asseyant.) Voilà notre preuve.

L. J. Maintenant, M<sup>re</sup> Lafumée, je vais vous entendre avec plaisir ; je vous redonne la parole.

M<sup>re</sup> L. (en traînant sur ses mots.) Entre tous les sujets importants qui—que... qui méritent l'attention de... des hommes, il n'en est pas de plus intéressants... que... celui qui... (il se tourne vers le crieur) donnez moi donc un verre d'eau—de plus intéressants que celui qui ne nous occupe. En effet, les recherches longues et minutieuses que cette cause m'a forcées de faire, m'ont convaincu que le chien a toujours été cher à l'homme. J'entends l'homme dont l'esprit dégagé des vapeurs de la superstition, a fait le cœur sensible au beau et au bien... Dieu, qu'il fait chaud !

L. J. Crieur, amenez ici le chauffeur, et je lui apprendrai à nous étouffer dans la vapeur ; ouvrez porte et fenêtres. Continuez, avocat, vous m'intéressez beaucoup et je note vos arguments.

M<sup>re</sup> L. Je disais donc, que de tous les sujets importants que l'histoire... .

L. J. Oui, oui ; j'ai noté cela ; vous en étiez au... attendez... au cœur sensible.

L. Je me résume et conclus. L'histoire ne nous dit pas quel cas l'on faisait des chiens du temps du roi Dagobert : mais l'on voit un évêque qui excommunique des rats. Gardait-on alors des chiens dans les maisons ? Question grave que je laisse à mon savant ami Sanslesols de traiter un jour. Mais si nos adversaires, qui foulent aux pieds nos saintes libertés, eussent étudié les livres de l'Institut, ils auraient appris dans Stern la formule de l'excommunication, et, dans d'autres ouvrages, la touchante légende de St. Roch et de son chien. Certes je ne prétends pas que Roch ait acquis sa sainteté par la compagnie d'un chien, valut-il les chiens ; mais cette légende nous apprend combien les vrais saints respectaient les chiens.

Or donc ! comment se fait-il que contre toute raison et tout sentiment de convenance, on ait passé le règlement inique et tyrannique que l'on invoque contre ma partie ? comment se fait-il qu'en dépit de mon illustre collègue Doutieux, alors conseiller de ville, le maire, ce homme libre de préjugés cléricaux, ait sanctionné cette loi infâme dont il faut bien reconnaître l'existence ? Qui a pu lui souffler une idée semblable ? (il baisse le ton.) Je m'arrête, car je m'échaufferais et compromettrais ma position auprès de personnes encore influentes, malheureusement qui... que... .

Sanslesols, (à demi voix.) Tu faiblis ? allons, tape donc dru ! ah ! si je pouvais parler !

L. (se redressant.) Or donc, l'évêque lance un mandement contre l'Institut ; il excommunique ceux qui en font partie, parce qu'ils possèdent des livres qui lui déplaisent. D'où venait le coup ? De l'inquisition de Rome. Vains efforts : nous résistons : alors ne pouvant nous attendre dans nos personnes, que fait-il ? Je tremble de le dire—il complotait contre... nos chiens ; mais la loi l'arrêtera, et vaincra son orgueil.

Sous Henri VIII., roi d'Angleterre, qui sut s'affranchir des préjugés, et sous Elizabeth, des Statuts sévères furent passés contre quiconque introduirait les bulles du Pape dans le royaume ; ces lois atteignent évidemment tous ceux qui ont aidés à répandre dans ce pays la décision de l'index contre l'Institut ; clergé, journalistes, imprimeurs et même tous ceux qui ont pris plaisir à lire ces décisions d'un pouvoir étranger. Je demande l'application de la peine de mort portée... .

Sanslesols (exaspéré.) Assieds-toi, c'est assez.

L. J'ai dit :—

Doutieux (avec aplomb.) Après la savante harangue de mon illustre collègue, il me resterait, ce semble, peu de choses à dire : cependant le sujet est si vaste que je ne sais vraiment